

# Compte rendu de la réunion du Comité consultatif sur les services bancaires axés sur les consommateurs : 12 mai

Le Comité consultatif sur les services bancaires axés sur les consommateurs a tenu sa réunion le 12 mai 2026. Voici un résumé des discussions.

Qui nous avons consulté		
Participants	Mode de réunion	Objectif de la réunion
BMO Borrowell Brim CIBC Coast Capital Savings Desjardins Digital Commerce Payments Banque EQ Flinks Mastercard Meridian MX Banque Nationale Neo Groupe Peoples Plaid Qvestrade RBC Banque Scotia Servus Shakepay Symcor TD Visa Wealthsimple	MS Teams (virtuel)	La Banque sollicite des commentaires sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• le rôle du secteur dans la mise en œuvre des services bancaires axés sur les consommateurs</li> <li>▪ les livrables requis pour la mise en œuvre</li> </ul>
Ce que nous avons demandé		
<p>La Banque du Canada et le ministère des Finances ont tenu la première réunion du Comité consultatif sur les services bancaires axés sur les consommateurs.</p> <p>Un document de discussion a été transmis aux membres avant la réunion.</p>		

L'ordre du jour de la réunion couvrait les sujets suivants :

- **Mandat** du Comité
- Vue d'ensemble des rôles
- Livrables et dépendances du ministère des Finances et de la Banque du Canada pour la mise en œuvre
- Registre des entités participantes et cadre de confiance
- Questions au secteur pour déterminer les livrables nécessaires à la mise en œuvre
- Discussion ouverte

#### Ce que nous avons entendu

Les membres du Comité ont souligné la nécessité de **clarifier la séquence de publication**, en particulier la parution des règlements, des normes techniques et des lignes directrices sur l'accréditation, afin que les participants puissent se préparer concrètement en temps voulu. Ils étaient aussi intéressés à savoir si le travail pouvait se faire **en parallèle plutôt que de façon séquentielle**, afin que le secteur puisse se préparer plus tôt.

Une partie de la discussion a porté sur l'**organisme de normalisation technique** et l'importance de comprendre la portée et le calendrier des normes, compte tenu de leur incidence sur les efforts de mise en œuvre et l'état de préparation. Les participants voulaient comprendre :

- quand l'organisme de normalisation technique sera désigné et quelles seront les implications pour la publication des normes
- si les normes relatives aux données commerciales et aux comptes visés pourraient être publiées de manière progressive
- l'ampleur des travaux nécessaires sur le plan technologique
- à quoi ressemble une « bonne » mise en œuvre des normes

Des questions connexes sur l'**accréditation** ont mis en évidence la nécessité de fournir des directives claires sur la preuve de conformité, le traitement des entités sous réglementation provinciale et les attentes relatives à l'intégration pour les différents participants. Voici quelques-unes des questions explorées :

- comment l'accréditation et la supervision seraient différentes pour les entités sous réglementation provinciale, y compris l'incidence sur les processus d'accréditation
- quelles preuves de conformité seraient requises
- est-ce que les mêmes normes s'appliquent à tous les groupes et comment les exigences réglementaires existantes peuvent être utilisées pour rationaliser la diligence raisonnable pour l'accréditation
- quelles exigences supplémentaires s'appliquent aux banques d'importance systémique intérieure (BISI) et aux autres participants

Le **registre** s'est imposé comme un autre sujet majeur, en particulier son rôle de source faisant autorité des participants aux SBC (« source unique de vérité ») et de composante essentielle du cadre de confiance en coordination avec les processus de vérification des contreparties menés par le secteur. Les membres ont soulevé des questions pratiques sur les rapports, la vérification de la conformité en temps réel et la synchronisation dans tout l'écosystème. Certaines questions portaient sur ce que les consommateurs verront réellement et sur la façon dont le régime sera expliqué publiquement. Voici quelques-uns des sujets connexes :

- accès public, quels indicateurs seront divulgués
- comment les consommateurs sauront si une entité est digne de confiance
- comment les consommateurs et les participants du secteur utiliseront le registre dans la pratique

Le Comité a également discuté de la meilleure façon de **structurer le dialogue continu**. On a notamment suggéré la présentation de commentaires écrits avant les réunions et des discussions techniques ou sous-groupes d'experts plus ciblés. Les coprésidents ont réitéré leur engagement à faire preuve de transparence et à communiquer les informations à l'ensemble de la communauté.

D'**autres préoccupations** ont été soulevées au sujet de la coordination fédérale-provinciale, en particulier en ce qui concerne les exigences du Québec en matière de protection des renseignements personnels, et de la nécessité de tenir compte, dans l'élaboration du cadre, des enjeux connexes comme les cybermenaces liées à l'IA de pointe, la fraude et les paiements en temps réel.

#### Prochaines étapes

- Les membres doivent fournir leurs réponses aux questions dans le guide de discussion avant la prochaine réunion.
- Les discussions relatives à la gouvernance et aux échéanciers se poursuivront à la prochaine réunion du Comité.
- La prochaine réunion sera programmée en fonction des besoins. Les invitations provisoires seront envoyées aux membres à l'avance.